

## Le premier Conseil Citoyen de la nouvelle équipe



Le premier Conseil Citoyen de la nouvelle équipe

**Le premier conseil citoyen de la nouvelle équipe a eu lieu ce samedi 21 janvier 2023.**

Début décembre, un tirage au sort a permis le renouvellement du collège habitants du Conseil Citoyen.

12 nouveaux membres ont rejoint les deux personnes qui ont souhaité garder leur siège.

Pour rappel, ce dispositif qui a pour vocation de représenter la société civile a pour objet d'échanger et de proposer des idées qui répondent aux enjeux climatiques, écologiques, démocratiques et sociaux au moyen et long terme.

Le Conseil Citoyen composé de **22 personnes** volontaires est réparti en trois collèges de façon paritaire :

- 6 personnes du collège associatif
- 2 jeunes du Conseil des Jeunes
- 14 personnes du collège habitants

Cette première séance de ce Conseil citoyen fraîchement renouvelé a été ouverte par Mme le Maire Barbara Neto, qui a rappelé la raison d'être de cette assemblée.

Elle a évoqué la rédaction de la Charte Communale de la Transition Écologique, élaborée par la précédente équipe et adoptée par le Conseil municipal le 1er décembre 2022 ( à retrouver en cliquant ci-dessous )

<https://lejournaldugers.fr/article/62340-charte-communale-de-la-transition-ecologique-elaboree-par-le-conseil-citoyen-du-temps-long>

Puis elle a précisé les différents rôles du conseil : le rôle consultatif sur les grands projets de la ville, prochainement sur la réfection du quartier des Tisserand et le rôle d'interpellation sur les (dys)fonctionnements de la municipalité au regard des enjeux climatiques, écologiques, démocratiques et sociaux.

**Anthony Chaulet, élu délégué à la transition écologique** a pris le relais pour animer la séance.



Après un tour de table de présentation, le Conseil citoyen a travaillé sur la mise en place d'une **solution pérenne pour lutter contre la pollution des mégots.**

En effet, ce sujet a été abordé suite à une première interpellation sur ce thème lors du Conseil Municipal du 1er décembre.

Les discussions durant la séance ont mis en lumière plusieurs besoins d'abord, d'informations, que plusieurs membres ont proposé d'étayer par des recherches personnelles.

Il s'agira de se renseigner auprès des mairies ayant traité ce problème avec leur méthode, comme les mairies de Lectoure et de Capbreton.

D'autres renseignements seront pris auprès de l'organisme labellisant «Ville zéro Mégot» et des entreprises de retraitement des mégots.

Ensuite, plusieurs actions ont été proposées : installer de nouveaux cendriers avec un message de sensibilisation, partager des messages de sensibilisation auprès des gérants de café et mettre des messages proches des bouches d'évacuation pour les personnes qui jettent leurs mégots ou d'autres déchets dans ces bouches.

Ces discussions permettent d'évoquer des sujets environnementaux aussi vastes qu'importants pour un bien commun tel que l'eau.

Les travaux de recherche permettront d'apporter d'autres informations pour aider à la prise de décision collective et tenter de lutter contre la pollution des mégots.

Anthony Chaullet a rappelé qu'on estime entre 20000 à 25000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France. L'enjeu est important puisque c'est un des déchets le plus mortel et polluant dans les océans, alors qu'il est complètement recyclable.

Le choix du conseil citoyen de se saisir de ce sujet a non seulement une portée locale, mais entre aussi dans une logique plus globale de la transition écologique.



Prochain Conseil citoyen **jeudi 16 février 2023 à 19h**

